

NANCY, LE 17 MARS 2020

COVID-19 - La collecte de sang doit se poursuivre en Grand Est

Les déplacements des citoyens se rendant sur une collecte de sang sont autorisés par les autorités de l'Etat car les dons sont vitaux et indispensables pour soigner les patients. Les Français doivent continuer à donner leur sang et leurs plaquettes.

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, la collecte de sang doit absolument se poursuivre pour répondre aux besoins des patients pour lesquels les transfusions sont vitales. Ainsi, l'EFS continue d'accueillir en collecte les donneurs, sauf ceux qui présentent des symptômes grippaux.

Les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang sur les sites de collecte, sous réserve qu'ils remplissent l'attestation officielle ou une déclaration sur l'honneur indiquant aller donner leur sang, au motif de l'assistance aux personnes vulnérables.

La collecte de sang ne peut être interrompue durant la période de confinement : les réserves actuelles en globules rouges sont de moins de 15 jours et en plaquettes de moins de 3 jours. Les globules rouges se conservent au maximum 42 jours et les plaquettes 7 jours.

Des mesures de distanciations mises en place pour protéger les donneurs et le personnel de collecte

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur toutes les collectes pour éviter les risques de transmission du virus. Ainsi, tous les donneurs doivent respecter des distances de sécurité en restant à un mètre des autres donneurs, le personnel de collecte est équipé de masque, etc. L'EFS demande à son personnel et à tous les donneurs de bien respecter les gestes barrières, qui sont très efficaces pour limiter les risques de transmission du virus.

L'EFS est vigilant et son objectif est de continuer sa mission de santé publique. Les donneurs doivent continuer à donner leur sang, ils peuvent le faire en toute sécurité. Toutes les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées pour que les donneurs puissent continuer à donner leur sang.

Le coronavirus : un virus respiratoire qui ne se transmet pas par le sang

Le coronavirus SARS-CoV-2 est un virus respiratoire qui n'est pas présent dans le sang sauf en cas de symptômes très sévères de la maladie, selon l'état actuel des connaissances sur ce virus. Aucun don n'étant autorisé en cas de symptômes.

Pour savoir où et quand donner rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'application « Don de sang »

Don de sang et coronavirus COVID-19 *Éléments de langage – MAJ 15/03/2020*

Message clé

Les Français doivent continuer à donner leur sang pour répondre aux besoins des malades.

Les lieux de collecte de sang sont considérés par les autorités de l'Etat comme des lieux publics autorisés car vitaux et indispensables.

La collecte doit se poursuivre mais il n'y a pas d'appel à donner massivement. Le niveau de réserve n'est pas alarmant à ce stade.

Poursuite de la collecte

- Nous invitons les Français à continuer à donner leur sang sauf s'ils présentent des symptômes grippaux.
- Les lieux de collecte de sang sont considérés par les autorités de l'Etat comme des lieux publics autorisés car vitaux et indispensables. Les collectes de sang ne sont pas des lieux de rassemblement mais des lieux de passage.
- Les dons de sang doivent se poursuivre car les malades ont toujours besoin de transfusion. L'EFS doit collecter tous les jours car les produits sanguins ont une durée de vie limitée : 7 jours pour les plaquettes et 42 jours pour les globules rouges.

Impact de l'épidémie

- ➔ **Message clé : *S'il existe des impacts sur nos réserves des annulations de collectes, ils sont à ce stade maîtrisés. La situation est maîtrisée en lien avec les autorités sanitaires. Nous anticipons et la priorité est de maintenir la collecte car c'est un sujet vital. L'EFS est vigilant et son objectif est de continuer sa mission de santé publique. Les donneurs doivent continuer à donner leur sang, ils peuvent le faire en toute sécurité.***
- A ce jour nos réserves sont bonnes mais nous restons très vigilants au risque de ne plus avoir suffisamment de dons du fait des actions de prévention de la transmission qui conduit à limiter les contacts et les déplacements.
- L'EFS est impacté par la fermeture des établissements scolaires car un grand nombre de collectes sont prévues dans des lycées et universités au mois de mars. **L'EFS demande aux lycéens et étudiants de tout de même venir donner leur sang**, en se déplaçant sur nos sites fixes ou sur d'autres collectes mobiles.
- Certaines collectes sont annulées par des entreprises collectivités ou autorités locales. L'EFS essaie de limiter ces annulations, mais est dépendant également des lieux qui l'accueillent et des consignes des autorités locales.
- La semaine dernière l'EFS a constaté une baisse de la fréquentation des collectes de l'ordre de 10%.

Mesures

- L'EFS demande à son personnel et à tous les donneurs de bien respecter les gestes barrières, en particulier le lavage des mains, qui sont très efficaces pour limiter les risques de transmission du virus.

- Des mesures de distanciation, similaires à celles prises dans les bureaux de vote, sont mises en place sur les collectes.
- Les personnels de collecte seront équipés de masques.
- Jusqu'à la semaine dernière, les donneurs étaient ajournés 28 jours s'ils étaient de retour d'une zone définie à risque, essentiellement pour éviter tout risque de contamination en collecte. A ce stade des connaissances scientifiques, il n'existe pas de risque transfusionnel car le virus n'est présent dans le sang qu'en cas de symptômes sévères de la maladie et aucun don n'est autorisé en cas de symptômes. Depuis plusieurs jours, le virus circule sur tout le territoire et les organismes de références n'actualisent plus la liste des zones à risque. L'EFS a donc décidé de lever cette contre-indication après séjour dans une zone à risque.

Sécurité transfusionnelle

A ce stade des connaissances scientifiques, il n'existe pas de risque transfusionnel car le virus n'est présent dans le sang qu'en cas de symptômes sévères de la maladie et aucun don n'est autorisé en cas de symptômes. Le virus n'est pas présent dans le sang pendant la période d'incubation ou en cas de symptômes bénins. Les mesures prises concernant les donneurs de sang le sont donc en faveur du principe de précaution.

Collectes : lieux autorisés

Les lieux de collecte de sang sont considérés par les autorités de l'Etat comme des lieux publics autorisés car vitaux et indispensables.

Les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang sur les sites de collecte de l'EFS, sous réserve de remplir l'attestation officielle ou une déclaration sur l'honneur indiquant aller donner leur sang, au motif de l'assistance aux personnes vulnérables. Un grand merci pour votre mobilisation !